



95<sup>E</sup> RÉUNION SCIENTIFIQUE

**MARSEILLE**

**9-11 MAI 2024**

**LA RÉÉVALUATION  
THÉRAPEUTIQUE**



**Yves  
SOYER**

MONTGERON

- Spécialiste qualifié en ODF
- Ancien Assistant Hospitalier Universitaire
- Membre associé de l'Académie Nationale de Chirurgie Dentaire
- Expert près la Cour d'Appel de Paris
- Secrétaire général de la SFODF
- Membre de la Commission de législation professionnelle de l'ADF

**Ulysse  
CASTANER**

PEYRUIS

- Spécialiste qualifié en ODF
- Ancien interne des hôpitaux de Marseille, Service du Pr Le Gall

**VENDREDI 10 MAI 9h00-9h30**

## **Je découvre une résorption en cours de traitement**

### **RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE**

Il est généralement admis que l'un des risques associés au traitement orthodontique est la résorption radiculaire apicale, même si elle peut se produire en dehors de tout traitement orthodontique. Les orthodontistes sont sans doute les seuls spécialistes de la chirurgie dentaire qui utilisent le processus inflammatoire en tant que moyen thérapeutique.

Ils doivent connaître les facteurs de risque de cette inflammation sur la racine.

Actuellement, la littérature orthodontique sur la résorption radiculaire fournit quelques pistes sur les facteurs associés à l'apparition, la gravité et la gestion de la résorption radiculaire même si la complexité de ce phénomène ne nous permet pas d'en dégager un consensus clair et équivoque.

Pour cette raison, il est important d'identifier les facteurs de risques de résorption potentiels pour en tenir compte avant/pendant et après le traitement et de connaître l'attitude à adopter en cas d'apparition de résorptions, tout ceci afin de minimiser ce phénomène. Car tout le monde s'accorde sur le fait qu'elle peut être source de préjudice et de stress pour le patient et le praticien.

### **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- *Connaître les facteurs de risques de la résorption radiculaire.*
- *Connaître l'attitude à adopter en prévention de la résorption.*
- *Maîtriser la conduite à tenir lors de la découverte d'une résorption en cours de traitement (aspect clinique et juridique).*